



ARTISTES-AUTEURS



ARTISTES-AUTEURS



ARTISTES-AUTEURS

PREMIÈRE ÉCHÉANCE DU 31 JANVIER 2020

Vous avez jusqu'au 29 février 2020 pour régler vos cotisations du 1^{er} trimestre 2020

Vous avez adressé une demande de modulation de vos cotisations et votre appel de cotisation n'en tient pas compte ?

Vous n'avez aucune nouvelle démarche à accomplir. Vous recevrez prochainement un nouvel échéancier prenant en compte votre demande et vous pouvez ignorer ce premier appel de cotisation.

Si vous avez adhéré au prélèvement, ce dernier aura lieu le 31/01/2020. À compter de cette date, le prélèvement sera réalisé le jour de votre adhésion.

Si vous aviez adhéré au prélèvement automatique auprès de l'Agessa ou de la Maison des Artistes (MDA), vous devez adhérer à nouveau au prélèvement auprès de l'Urssaf.

PREMIÈRE ÉCHÉANCE DU 31 JANVIER 2020

Vous avez jusqu'au 29 février 2020 pour régler vos cotisations du 1^{er} trimestre 2020

Vous avez adressé une demande de modulation de vos cotisations et votre appel de cotisation n'en tient pas compte ?

Vous n'avez aucune nouvelle démarche à accomplir. Vous recevrez prochainement un nouvel échéancier prenant en compte votre demande et vous pouvez ignorer ce premier appel de cotisation.

Si vous avez adhéré au prélèvement, ce dernier aura lieu le 31/01/2020. À compter de cette date, le prélèvement sera réalisé le jour de votre adhésion.

Si vous aviez adhéré au prélèvement automatique auprès de l'Agessa ou de la Maison des Artistes (MDA), vous devez adhérer à nouveau au prélèvement auprès de l'Urssaf.

PREMIÈRE ÉCHÉANCE DU 31 JANVIER 2020

Vous avez jusqu'au 29 février 2020 pour régler vos cotisations du 1^{er} trimestre 2020

Vous avez adressé une demande de modulation de vos cotisations et votre appel de cotisation n'en tient pas compte ?

Vous n'avez aucune nouvelle démarche à accomplir. Vous recevrez prochainement un nouvel échéancier prenant en compte votre demande et vous pouvez ignorer ce premier appel de cotisation.

Si vous avez adhéré au prélèvement, ce dernier aura lieu le 31/01/2020. À compter de cette date, le prélèvement sera réalisé le jour de votre adhésion.

Si vous aviez adhéré au prélèvement automatique auprès de l'Agessa ou de la Maison des Artistes (MDA), vous devez adhérer à nouveau au prélèvement auprès de l'Urssaf.

VOTRE COMPTE SUR WWW.ARTISTES-AUTEURS.URSSAF.FR

L'Urssaf propose un bouquet de services en ligne pour simplifier vos démarches. Avec votre compte en ligne, vous bénéficiez de plusieurs avantages :

- consulter votre échéancier,
- régler vos cotisations...

Un document reprenant les réponses à vos principales interrogations est disponible en flashant ce QR Code.



NOUS CONTACTER

Mail

artiste-auteur.limousin@urssaf.fr

Téléphone

0806 804 208 Service gratuit + prix appel

Courrier

Urssaf Limousin
Pôle Artistes-auteurs – TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

VOTRE COMPTE SUR WWW.ARTISTES-AUTEURS.URSSAF.FR

L'Urssaf propose un bouquet de services en ligne pour simplifier vos démarches. Avec votre compte en ligne, vous bénéficiez de plusieurs avantages :

- consulter votre échéancier,
- régler vos cotisations...

Un document reprenant les réponses à vos principales interrogations est disponible en flashant ce QR Code.



NOUS CONTACTER

Mail

artiste-auteur.limousin@urssaf.fr

Téléphone

0806 804 208 Service gratuit + prix appel

Courrier

Urssaf Limousin
Pôle Artistes-auteurs – TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

Accoss/Urssaf - NAT/5642 / Janv. 2020 / Flyer Artistes-auteurs ©AdobeStock.com

VOTRE COMPTE SUR WWW.ARTISTES-AUTEURS.URSSAF.FR

L'Urssaf propose un bouquet de services en ligne pour simplifier vos démarches. Avec votre compte en ligne, vous bénéficiez de plusieurs avantages :

- consulter votre échéancier,
- régler vos cotisations...

Un document reprenant les réponses à vos principales interrogations est disponible en flashant ce QR Code.



NOUS CONTACTER

Mail

artiste-auteur.limousin@urssaf.fr

Téléphone

0806 804 208 Service gratuit + prix appel

Courrier

Urssaf Limousin
Pôle Artistes-auteurs – TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

Accoss/Urssaf - NAT/5642 / Janv. 2020 / Flyer Artistes-auteurs ©AdobeStock.com

Accoss/Urssaf - NAT/5642 / Janv. 2020 / Flyer Artistes-auteurs ©AdobeStock.com